DNCA INVEST
BEYOND CLIMATE
ACTIONS EUROPÉENNES ISR

Objectif de gestion

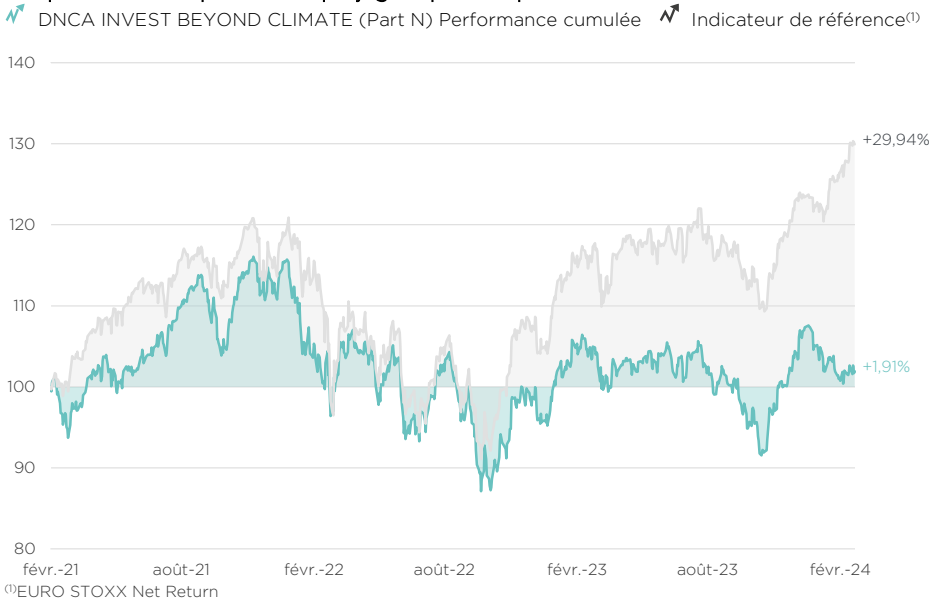
Le Compartiment cherche à surperformer l'indice Euro Stoxx NR (ticker Bloomberg: SXXT Index) libellés en euros et calculé dividendes nets réinvestis, sur la durée d'investissement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG). La stratégie d'investissement repose sur une stratégie climatique qui combine les exigences classiques de risque et de rendement financier avec les exigences de la transition bas carbone en conformité avec l'Accord de Paris signé le 22 avril 2016 (l'«Accord de Paris»).
Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (€)	101,00
Actif net (m€)	241
Nombre de lignes actions	35
Capitalisation moyenne (md€)	29
Price to Earning Ratio 2024e	15,4x
Price to Book 2023	1,9x
VE/EBITDA 2024e	8,4x
DN/EBITDA 2023	2,3x
Rend. du free cash-flow 2024e	2,35%
Rend. du dividende 2023e	3,08%

Performance (du 09/02/2021 au 29/02/2024)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures



(1)EURO STOXX Net Return

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	2 ans	3 ans	Depuis la création
Part N	-2,47	-1,20	+2,25	+0,62
Indicateur de référence	+12,03	+9,49	+9,50	+8,95
Part N - volatilité	13,19	16,25	15,78	15,76
Indicateur de référence - volatilité	12,80	17,31	16,69	16,62

Performances cumulées (%)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	2 ans	3 ans
Part N	-1,85	+0,26	-5,08	-2,47	-2,40	+6,91
Indicateur de référence	+3,27	+8,69	+5,27	+12,03	+19,91	+31,39

Performances calendaires (%)

	2023
Part N	+12,78
Indicateur de référence	+18,55

Indicateur de risque

1 2 3 **4** 5 6 7

Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

	1 an	3 ans	Depuis la création
Ratio de Sharpe	-0,19	0,14	0,04
Tracking error	5,88%	7,10%	7,11%
Coef. corrélation	0,90	0,91	0,90
Ratio d'information	-2,47	-1,02	-1,17
Bêta	0,93	0,86	0,86

Principaux risques : risque actions, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de liquidité, risque en perte de capital, risque de taux, risque de change, risque de crédit, risque de contrepartie, risque ESG, risque de durabilité

Principales positions*

	Poids
IBERDROLA SA (6,8)	5,62%
STMICROELECTRONICS NV (6,6)	5,37%
BUREAU VERITAS SA (6,4)	5,29%
SCHNEIDER ELECTRIC SE (8,6)	5,01%
DASSAULT SYSTEMES SE (7,1)	4,66%
ENEL SPA (7,1)	3,92%
PRYSMIAN SPA (6,3)	3,91%
VEOLIA ENVIRONNEMENT (6,1)	3,80%
EDP RENOVAVEIS SA (6,1)	3,45%
SIKA AG-REG (6,2)	3,33%
	44,35%

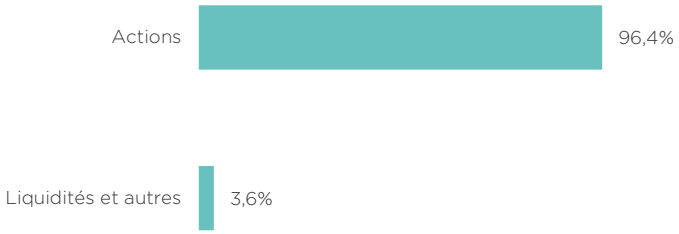
Contribution à la performance du mois

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

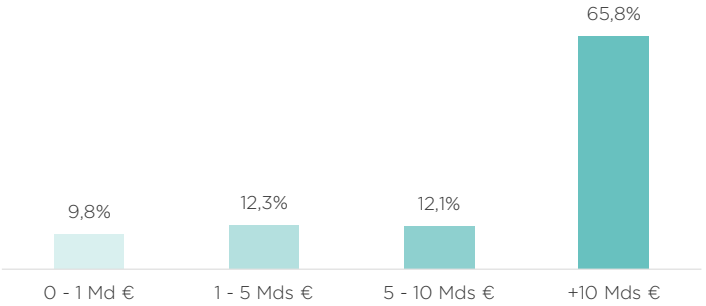
Meilleures	Poids	Contribution
SCHNEIDER ELECTRIC SE	5,01%	+0,63%
PRYSMIAN SPA	3,91%	+0,43%
BUREAU VERITAS SA	5,29%	+0,42%
ARCADIS NV	2,73%	+0,15%
SIKA AG-REG	3,33%	+0,13%

Moins bonnes	Poids	Contribution
EDP RENOVAVEIS SA	3,45%	-0,68%
DASSAULT SYSTEMES SE	4,66%	-0,52%
NEOEN SA	2,77%	-0,46%
ENEL SPA	3,92%	-0,32%
IBERDROLA SA	5,62%	-0,28%

Répartition par classe d'actifs



Répartition par capitalisation



Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Services aux collectivités	27,6%	4,8%
Biens et services industriels	21,7%	14,7%
Bâtiment et matériaux de	19,4%	3,7%
Technologie	12,5%	15,1%
Banques	7,1%	10,0%
Matières premières	6,0%	0,8%
Automobiles et	2,2%	5,3%
Liquidités et autres	3,6%	N/A

Répartition géographique

	Fonds	Indice
France	36,7%	34,1%
Italie	16,2%	7,4%
Pays-Bas	9,9%	17,7%
Espagne	7,3%	7,7%
Suède	6,7%	0,7%
Finlande	6,5%	2,6%
Suisse	6,2%	-
Allemagne	3,5%	24,7%
Portugal	3,5%	0,4%
Liquidités et autres	3,6%	N/A

Principaux mouvements*

Entrées : Aucune

Sorties : AB IGNITIS GRUPE - REG S GDR (5,8) et STEICO SE (5,3)

*Le chiffre entre parenthèses représente la note de responsabilité de l'instrument. Veuillez vous référer à la page Analyse extra-financière interne pour la méthodologie d'analyse.

Commentaire de gestion

Les publications annuelles des sociétés ont porté les marchés vers de nouveaux records. Le CAC 40 a atteint son plus haut historique, record également pour le Nasdaq 100 et le S&P 500 qui dépassent respectivement les 18000pts et 5000pts, le Nikkei 225 s'approche quant à lui des 40000pts. Le momentum positif de révisions des bénéfices a été le principal moteur de performance des actions. Aux Etats-Unis, 71% des sociétés ont battu les attentes sur le BPA, 50% en Europe. Le discours des dirigeants d'entreprises est dans l'ensemble positif. Certaines industries en difficulté, comme les activités liées au résidentiel, parlent d'un rebond probable au second semestre 2024. Les sociétés qui ont démontré un pricing power incontestable, une belle génération de cashflow, et qui ont rassuré le marché sur une croissance visible à venir, ont été salué. Les valorisations des actions européennes se négocient toujours 8% en dessous de leur moyenne sur 10 ans. Les principaux indices mondiaux se sont adjugés entre 2% et 5% au mois de février.

Les discours récents des banquiers centraux confirment que la baisse des taux sera moins prononcée que ce l'on anticipait en fin d'année. La lutte contre l'inflation ne semble pas encore terminée. Le ralentissement de la hausse des prix se confirme, mais pas autant que prévu. En janvier, l'inflation est ressortie à 3.1% sur un an, en recul par rapport aux 3.4% de décembre mais plus que les 2.9% attendus par le marché. La hausse des taux longs en est la conséquence. Jérôme Powell a clairement indiqué qu'il était peu probable que la FED baisse ses taux au mois de mars. Les premières baisses des taux aux Etats-Unis sont désormais attendues en juin. Les données macroéconomiques aux Etats-Unis ont surpris une fois de plus à la hausse. L'indice ISM des Services rebondit à 53.4, la confiance des consommateurs se redresse, le rapport sur l'emploi de janvier est très bien orienté avec un taux de chômage qui se stabilise à 3.7%.

Christine Lagarde a joué la prudence devant le Parlement européen en rappelant le chemin qui restait à parcourir avant de pouvoir considérer que l'inflation était maitrisée. Elle rappelle que le ralentissement de la croissance des salaires est encourageant mais pas encore suffisant. L'inflation dans la zone euro a légèrement ralenti à 2.8% contre 2.9% en glissement annuel en décembre. L'indice PMI composite de la zone euro a rebondi au-delà des attentes (48.9 contre 48.4 attendu) et se rapproche donc un peu plus de la zone d'expansion de l'activité. Dans ce contexte, la BCE ne semble donc pas avoir de raison de baisser urgemment les taux directeurs. Les taux 10 ans sont repartis à la hausse aux Etats-Unis (4.25%, +34bps sur 1 mois glissant) et en Allemagne (2.41%, +24bps).

En plein cœur d'une année électorale cruciale, les échanges et débats se tendent entre républicains et démocrates tant sur les sujets domestiques que ceux relatifs à la politique étrangère. Cette année également, les risques géopolitiques sont très présents et peuvent avoir une incidence non nulle sur les prix de l'énergie.

Le fonds enregistre en février une performance de -1,85% à comparer à 3,27% pour son indice de référence l'Euro Stoxx.

Sur le mois, les principales surperformances relatives des titres en portefeuille (versus Euro Stoxx) sont : Prysmian (Transition Ecologique, +30bps, poids actif +3.6%) et Bureau Veritas (Transition Economique, +23bps, poids actif +4.6%). A l'inverse, les pires performeurs relatifs à la performance sont : Dassault Systèmes (Transition Médicale et Mode de vie, -82bps, poids actif +2.80%), EDP Renovaveis (Transition Ecologique, -80bps, poids actif +4.0%) et NEOEN (Transition Ecologique, -52bps, poids actif 3.0%).

Au cours du mois, nous avons sorti du portefeuille AB Ignitis et Steico. Nous avons pris des bénéfices sur Prysmian et nous avons allégé notre position sur les titres ENEL et EDPR. Nous avons également réduit notre position en SCA au profit d'UPM.

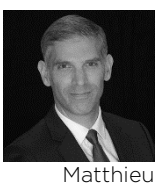
A la fin du mois, le portefeuille est composé de 35 valeurs. Les principales convictions du portefeuille sont inchangées avec un top 5 constitué des titres suivants : Iberdrola (Transition Ecologique, >5%), STMicroelectronics (Transition Ecologique, >5%), Bureau Veritas (Transition Economique, >4,5%), Schneider Electric (Transition Ecologique, > 4.5%) et Dassault Systemes (Transition Mode de vide et Médicale, >4.5%).

Malgré l'élan des derniers mois, la visibilité reste réduite entre un environnement géopolitique instable, une année électorale importante et une reprise de la demande à confirmer. Sur ce dernier point, l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages par des hausses de salaires et une baisse de l'inflation sera clé. Par ailleurs, la performance des marchés actions semble avoir obéré une partie du potentiel de l'année en cours. Néanmoins, la fin du cycle de hausse de taux pourrait être un soutien fort à certains véhicules d'investissement. Ainsi, certains secteurs qui ont particulièrement souffert de ce cycle mais aussi de la sortie de crise sanitaire (déstockage) pourraient retrouver la faveur des investisseurs (santé, ingrédients entre autres). La perception sur d'autres secteurs en net retard reste dégradée (immobilier, énergies renouvelables entre autres) ce qui pourrait créer des points d'entrée intéressants dans une optique de moyen terme.

Achevé de rédiger le 07/03/2024.

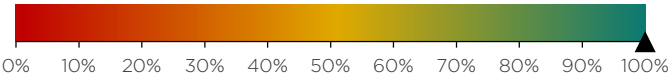

Léa
Dunand-Chatellet


Romain
Avice


Matthieu
Belondrade, CFA

Analyse extra-financière interne

Taux de couverture ABA+(100%)

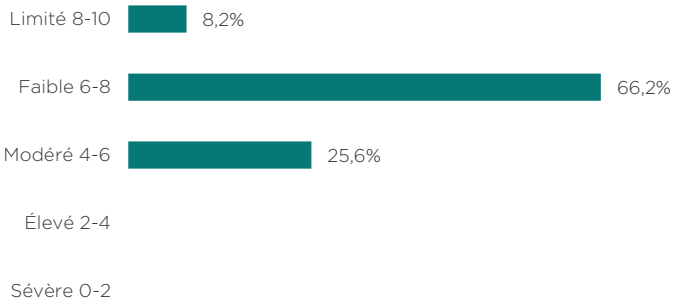


Note Responsabilité moyenne : 6,5/10

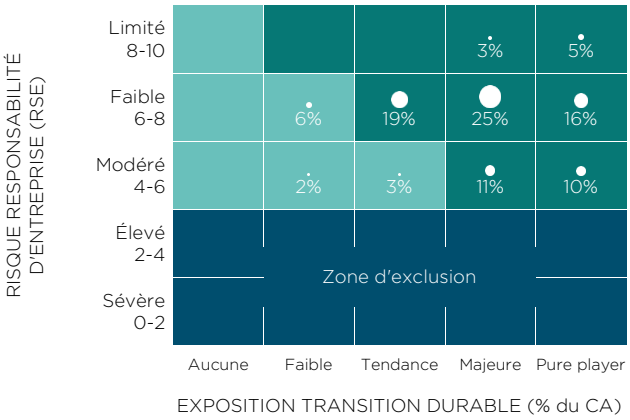
Taux d'exclusion de l'univers de sélectivité



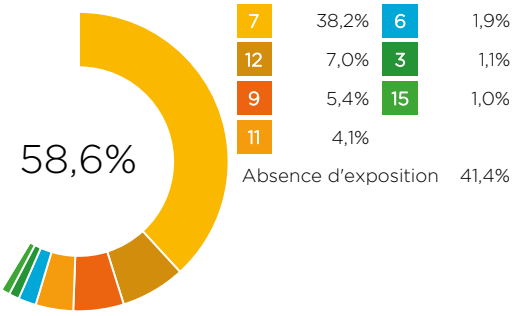
Répartition du risque de responsabilité(1)



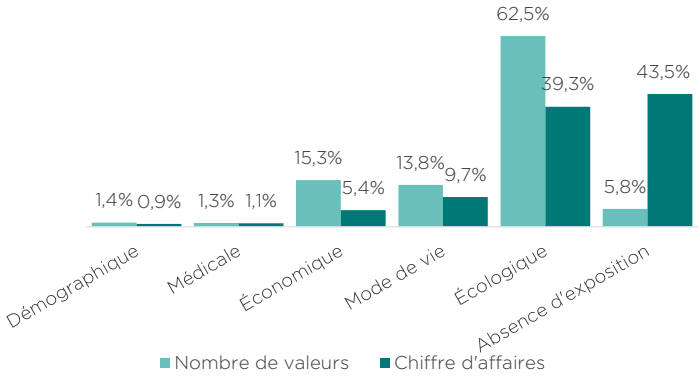
Exposition transition/RSE(2)



Exposition aux ODD(3) (% de chiffre d'affaires)



Exposition aux transitions durables(4)



Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maitrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet en cliquant ici.

(1) La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : actionnariale, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur secteur d'activité, 24 indicateurs sont évalués comme le climat social, les risques comptables, les fournisseurs, l'éthique des affaires, la politique énergétique, la qualité du management....

(2) La matrice ABA combine le Risque de Responsabilité et l'exposition à la Transition Durable du portefeuille. Elle permet de cartographier les entreprises en adoptant une approche risques / opportunités.

(3) 1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

(4) 5 transitions reposant sur une perspective à long terme du financement de l'économie permettent d'identifier les activités ayant une contribution positive au développement durable et de mesurer l'exposition des entreprises en chiffre d'affaires ainsi que l'exposition aux Objectifs du Développement Durable de l'ONU.

+Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (actions et obligations d'entreprises) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net du fonds retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "actions et obligations d'entreprises cotées".

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO_2	95%	16 471	100%	52 366
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO_2	95%	4 268	100%	11 508
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO_2	95%	75 968	100%	417 148
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO_2	95%	96 067	100%	479 699
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO_2/millions d'euros investis	95%	398	100%	608
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO_2/EUR million sales	95%	737	100%	946
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		11%	11%	10%	10%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		89%	61%	98%	61%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	89%	1,0	98%	0,5
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0%	0%	1%	1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	11%	1 616	4%	10 307
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	58%	267 064	62%	671 424
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		95%	0%	100%	1%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		95%	14%	99%	9%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		32%	6%	32%	12%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		95%	42%	100%	42%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		95%	0%	100%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m^3/EUR mln sales	7%	3	10%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		7%	0%	9%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		47%	55	38%	71

Source : MSCI

Informations administratives

Nom : DNCA INVEST Beyond Climate
Code ISIN (Part N) : LU2254337475
Classification SFDR : Art.9
Date de création : 23/12/2020
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Domiciliation : Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Indicateur de référence : EURO STOXX Net Return
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance

Équipe de gestion :
Léa DUNAND-CHATELLET
Romain AVICE
Matthieu BELONDRADE, CFA

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Oui

Minimum d'investissement : Aucun
Frais de souscription : - max
Frais de rachat : -
Frais de gestion : 1,30%
Frais courants au 30/12/2022 : 1,49%
Commission de surperformance : 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : Euro Stoxx NR

Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg Branch
Règlement / Livraison : T+2
Cut off : 12:00 Luxembourg time

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du compartiment sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des compartiments comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les compartiments présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme – domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France).

Le fonds a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR. Le fonds a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et Fonds Monétaires). La stratégie a été orientée vers une économie bas carbone qui s'inscrit dans une démarche d'alignement avec une trajectoire de température limitée à 2°C à horizon 2100 et conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'indice de référence.

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR. Le Compartiment vise à aligner l'économie sur une trajectoire d'au moins 2 degrés. Cet objectif se matérialise par une diminution moyenne de l'intensité carbone du portefeuille d'au moins 2,5% chaque année en comparant l'intensité carbone de chaque société consolidée du Compartiment avec l'intensité carbone de l'année précédente. En outre, la stratégie d'investissement est orientée vers une économie contributive aux enjeux climatiques, se traduisant par des émissions de CO2 évitées supérieures aux émissions de CO2 induites (scope 1 et 2).

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.
Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.
Rend. du dividende. Le rendement d'une action est le rapport dividende / cours de l'action.
DN/EBITDA (Dette Nette / EBITDA). Le rapport dette nette / excédent brut d'exploitation. Il permet d'estimer le levier financier d'une société.
EV (Enterprise Value - Valeur d'entreprise). La valeur de l'entreprise ou valeur de l'actif économique, correspond à la valeur de marché de l'outil industriel et commercial. Elle est égale à la somme de la valeur de marché des capitaux propres (capitalisation boursière si l'entreprise est cotée) et de la valeur de marché de l'endettement net.
P/B. Le Price to Book Ratio correspond au coefficient mesurant le rapport entre la valeur du marché des capitaux propres (la capitalisation boursière) et leur valeur comptable. Il permet de comparer la valorisation d'une société par le marché à sa valorisation comptable.
P/CF (Share price/Cash Flow per Share). Ratio financier calculé en divisant le cours de l'action par le cash flow par action.
PER (Price Earnings Ratio). Un ratio boursier qui met en relation le cours d'une action divisé par le bénéfice net par action (BNPA). Le calcul du PER permet de savoir combien de fois se paie le bénéfice par action pour acheter l'action.
Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.
Ratio d'information. Le ratio d'information est un indicateur de la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Il se calcule ainsi : Ratio d'information = Performance Annualisée Relative / Tracking Error.
ROE (Return On Equity). La rentabilité des capitaux propres, ou rentabilité financière, se mesure par le rapport résultat net/capitaux propres. Elle est égale à la somme de la rentabilité économique et de l'effet de levier.
Tracking error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.